

**Nom : Soumahoro**

**Prénoms : Hamed**

**Qualité : Ingénieur en Télécommunications**

**Fonction : Consultant Indépendant**

**Téléphone : +225 0707 9606 21**

**Email : Soum\_service@hotmail.com**

**Ma Réponse à la Consultation Publique Relative à l'Exploitation de Satellites en Orbite Terrestre Basse pour la Fourniture de Services de Télécommunications en Côte d'Ivoire**

**Question 1 : Quelles modifications ou adaptations de la réglementation actuelle seraient nécessaires pour accueillir les services de satellites LEO ?**

**Réponse 1 : Cadre Réglementaire**

**Propositions de modifications réglementaires :**

L'introduction des satellites LEO nécessite une mise à jour des cadres réglementaires actuels pour inclure des spécifications sur l'autorisation d'exploitation des satellites. Par exemple, il serait bénéfique d'adopter des lignes directrices similaires à celles de la FCC aux États-Unis qui détaillent les exigences de licence pour les opérateurs de satellites LEO.

**Question 2 : Quels mécanismes de surveillance et de contrôle devraient être mis en place pour assurer la conformité et la sécurité ?**

**Réponse 2 : Pour garantir la conformité, il est essentiel de mettre en place des mécanismes de surveillance robustes. Cela peut inclure des audits réguliers et des systèmes de reporting pour les opérateurs de satellites, semblables à ceux**

utilisés dans l'industrie aéronautique. Des collaborations avec des agences spatiales internationales peuvent également aider à renforcer ces mécanismes.

### **Question 3 : Comment gérer la distribution des fréquences pour éviter les interférences ?**

Réponse 3 : La gestion efficace des fréquences est cruciale pour éviter les interférences. L'Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI) pourrait s'inspirer des pratiques de l'Union internationale des télécommunications (UIT) en matière de gestion du spectre. La mise en place d'un cadre de partage dynamique des fréquences pourrait aussi être explorée.

### **Question 4 : Quelle coordination est nécessaire avec les opérateurs de satellites existants et les organismes internationaux ?**

Réponse 4 : La coordination avec des entités internationales comme l'UIT et d'autres régulateurs nationaux est nécessaire pour éviter des conflits de fréquences. Des accords bilatéraux ou multilatéraux pourraient être établis pour assurer une gestion harmonieuse des spectres partagés.

### **Question 5 : Quels sont les avantages économiques potentiels pour la Côte d'Ivoire ?**

Réponse 5 : L'exploitation des satellites LEO pourrait dynamiser l'économie en facilitant l'accès à Internet dans les zones rurales, stimulant ainsi l'entrepreneuriat et l'éducation numérique. Selon une étude de la Banque mondiale, une augmentation de 10% de la pénétration du haut débit pourrait accroître le PIB par habitant de 1,38% dans les pays en développement.

### **Question 6 : Comment les services de satellites LEO peuvent-ils contribuer à réduire la fracture numérique ?**

Réponse 6 : Les satellites LEO offrent une opportunité unique de réduire la fracture numérique en fournissant une connectivité à haut débit dans des zones où l'infrastructure terrestre est insuffisante. Cela pourrait être particulièrement bénéfique pour les régions éloignées du nord de la Côte d'Ivoire.

**Question 7 : Quelles mesures doivent être mises en place pour minimiser l'impact environnemental des satellites en orbite basse ?**

Réponse 7 : Pour minimiser l'impact environnemental, des protocoles stricts de gestion des débris spatiaux doivent être mis en place. Les opérateurs pourraient être obligés de respecter les directives de l'Inter-Agency Space Debris Coordination Committee (IADC) pour la réduction des débris spatiaux.

**Question 8 : Comment gérer les débris spatiaux et assurer la durabilité des opérations spatiales ?**

Réponse 8 : Des pratiques telles que le "désorbitage" contrôlé des satellites en fin de vie et l'utilisation de matériaux recyclables dans la construction des satellites devraient être encouragées. La durabilité pourrait être renforcée en collaborant avec des initiatives internationales axées sur la gestion des ressources spatiales.

**Question 9 : Comment les opérateurs locaux et internationaux peuvent-ils collaborer ?**

Réponse 9 : Il est crucial de créer des forums de discussion réguliers entre les opérateurs locaux et internationaux pour partager des meilleures pratiques et coordonner les efforts. Une instance consultative regroupant divers acteurs du secteur pourrait être créée pour faciliter cette collaboration.

**Question 10 : Quelles sont les attentes des consommateurs et des entreprises en matière de qualité de service et de coûts ?**

Réponse 10 : Les consommateurs et les entreprises s'attendent à une amélioration notable de la qualité de service. Des enquêtes de satisfaction périodiques et des mécanismes de retour d'information pourraient aider à ajuster les services offerts pour mieux répondre aux besoins du marché.

---

### **3. Conclusion**

En conclusion, l'exploitation des satellites LEO présente une opportunité significative pour améliorer les services de télécommunications en Côte d'Ivoire. En mettant en place un cadre réglementaire approprié, en assurant une gestion efficace des fréquences, et en adoptant des pratiques durables, la Côte d'Ivoire peut non seulement moderniser ses infrastructures de télécommunications, mais aussi stimuler son développement économique et social.

Je reste disponible pour toute discussion ultérieure ou pour fournir des clarifications supplémentaires.

Signature :

Nom et Prénom : Soumahoro Hamed

[Date : Mercredi 02 / 06 / 2024